L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

N°30 - Vendredi 22 septembre 1989 - ISSN 0995-0583 - Prix 5F

SOMMAIRE

2
La droite et ses problèmes

3
Objectif : Rennes

4
Budget 90

5

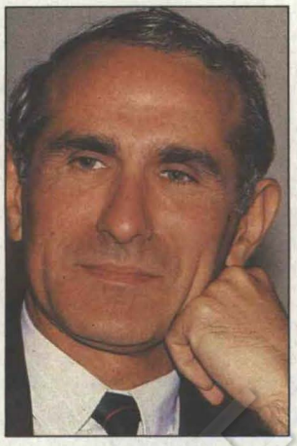

Paul Quilès

6
Orthographier

10
Au Chili

11
Blanchir l'argent sale

15
Débattons

STATUT A REVOIR



La fonction publique continue à vivre sur des normes vieilles de plus de quarante ans. Malgré le toilettage de 1984, la grille, elle, n'a pas bougé. (Lire pp. 8 et 9)

© Fondation Jean-Jaurès



DU COTE DES DROITES

Coexister, c'est dominer

Aidons la Guadeloupe

8 morts, près de 100 blessés après le passage de "Hugo", et surtout un territoire dévasté. Pierre Mauroy lance un appel aux maires socialistes pour que les 34 communes guadeloupéennes soient aidées par des parrainages: CCP Solidarité PS - élus Guadeloupe 213 M Paris.
Déjà, Strasbourg, Orléans, Méru, Bron, Alfortville, Villeurbanne, Lille, Sommières, Roanne, Epinay-sur-Seine, Créteil, ont annoncé leur intention de participer à ce mouvement de solidarité. Mais aussi des départements : Gers, Haute-Vienne, Haute-Garonne, Nord. L'aide de la métropole se manifeste aussi par l'ouverture d'une souscription du PS. Chèques à l'ordre d'Henri Emmanuelli - Guadeloupe PS-Solidarité, 10 rue de Solferino 75007 Paris.

Après une trêve estivale, l'opposition tente à nouveau de se réorganiser... dans le plus grand désordre. Colette Ysmal, directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques, donne quelques points de repère.

Retrouve-t-on aujourd'hui au sein de l'opposition les trois droites, légitimiste, orléaniste et bonapartiste, identifiées par René Rémond en 1954 ?

On retrouve ces trois courants, mais il faut y ajouter le courant démocrate-chrétien, qui ne relève pas seulement de la droite libérale. En outre, le Front national ne s'apparente pas tout à fait à la droite contre-révolutionnaire. Tous les partis sont désormais traversés par les trois droites, même s'il y a des dominantes. La dominante du RPR reste bonapartiste, par exemple. L'épisode des rénovateurs l'a démontré : il y a des clivages (pas seulement l'âge) qui ne recoupent plus les organisations existantes.

Comment expliquer que le courant démocrate-chrétien représenté par les centristes ait manqué sa tentative d'émancipation ?

Pour des raisons historiques, ce courant a été terriblement marginalisé : le mode de scrutin, l'aventure du centrisme sous la 5e... Le CDS est un petit parti, mal organisé, mal implanté, qui a du mal à faire vivre une pensée démocrate-chrétienne. En outre, le piètre score de Simone Veil a montré que les électeurs n'appuyaient pas vraiment cette tentative d'autonomie. Les contraintes de la vie institutionnelle les poussent à choisir un camp ou l'autre. Les pesanteurs de la plupart des notables du CDS et des électeurs font que le lieu le plus naturel pour eux est à droite. Seuls les militants et quelques hommes seraient prêts à se lancer dans l'aventure socialisme-centrisme, pour autant que le gouvernement la leur proposerait. Mais les risques sont plus importants que dans le premier choix.



La principale difficulté pour la droite, actuellement, n'est-elle pas d'avoir à reconstruire une pensée politique ?

Jusqu'en 1981, comme beaucoup de partis au pouvoir, la droite a vécu sans théorie. Ensuite, elle a choisi la facilité : l'importation pure et simple du libéralisme conservateur américain et anglais. Cette pensée ayant été rejetée par les électeurs, elle doit inventer autre chose. La théorie du libéralisme conservateur pouvait avoir une logique contre la gauche de 1981-83. L'évolution du Parti socialiste interdit désormais ce discours. Mais est-ce réellement le plus important ? Les difficultés actuelles de l'opposition ne tiennent-elles pas plutôt à son organisation, aux relations entre les différentes composantes et plus généralement à sa stratégie ?

L'existence de courants dans une organisation de droite, tels les rénovateurs au RPR est-elle une nouveauté ?

Cela est nouveau en théorie, surtout pour les gaullistes. Au sein du PR, il y a toujours eu des sensibilités différentes, des gens plus conservateurs que d'autres, sous Giscard notamment. Les structures actuelles du RPR ne permettent pas l'expression de courants, même si certaines personnalités peuvent dire ce qu'elles pensent. Manifestement, beaucoup de gens ne souhaitent pas l'institutionnalisation des courants. Pasqua a été clair sur ce sujet, et il représente beaucoup plus la sensibilité du militant RPR que Séguin ou Carignon... Chirac et Juppé louvoient et essaient de s'en tirer par l'idée d'un parti ouvert.

L'union, sans cesse évoquée, n'est-elle pas un mythe ?

C'est forcément un mythe parce que la vie politique en France et les vie des partis sont réglées par une seule chose : l'élection du président au suffrage universel, c'est-à-dire autour du candidat à cette élection. A droite, il y a cinq ou six présidentiables possibles, dont aucun n'est prêt à renoncer à la candidature, et aucune procédure démocratique pour les départager. Pas un leader de l'opposition ne s'imaginera tenu par des primaires. Et ils ne s'y présenteront pas tous. Il n'empêche que l'union est pour eux une nécessité. Il y a de telles différences de comportement politique entre les notables RPR, les notables UDF et tous ceux qui sont dans cette mouvance, et des degrés d'autonomie trop grands, pour qu'ils se fondent dans une organisation commune.

Ont-ils un moyen d'y parvenir ?

Je ne le pense pas, mais la solution serait un parti très souple, très ouvert, où les décisions se prendraient à des niveaux très décentralisés et où le national n'aurait qu'un rôle de coordination. Ce type de parti, le RPR ne pourra jamais l'accepter, c'est contraire à sa culture propre, il n'est pas prêt à se sacrifier. Les relations au sein de l'opposition sont des relations de domination. Pour eux, coexister, c'est toujours dominer ou être dominé.

Propos recueillis par
Maryline Trassard

Vendredi
10, rue de Solférino
75333 Paris Cedex 07
Téléphone : 45.56.78.48
Télex : 200 174 -Télécopie : 47.05.15.78

Directeur de la publication : Bernard Roman
Assistante : Caroline Nio

Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Comité de rédaction : Pierre Brana, Claude Estier, Max Gallo, François Hollande, Jean-Jack Queyranne, Françoise Seligmann

Secrétaire de Rédaction : Vanda Gervasio
Secrétariat : Taoufik Khatib

Service Photo : Pascal Lebrun
Dessins : Jacques Bellenger

Administration :
Secrétaire général : Jacques Goubin
Sylvie Foulon - Annick Jacquet

Publicité : Régie - Médias - Paris
Christian Mainial - Tél. 45.56.78.48

Maquette : Studio Tapage - Lille
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy

N° Commission Paritaire : 70.894

Vendredi est édité par la SARL SOPRECO
Co-gérants : Léon Fatous - Bernard Roman

Crédits Photo : Pascal Nieto / REA (p.8) ; Vimenet / Collectif (p.8) ; Léo Regan / Imapress (p.10) ; Philippe Blondel (p.13).

Ce numéro a été tiré à 269.500 exemplaires

OBJECTIF : RENNES, MARS 1990

Penser socialiste !

Suite du débat. Le week-end dernier, Michel Delebarre et Henri Nallet ont proposé une discussion ouverte à l'ensemble des courants, et Marie-Noëlle Lienemann a présenté les grands thèmes de sa contribution.

"Penser socialiste !" Tel était l'objectif de la journée de réflexion organisée, le week-end dernier, à Gouvieux (Oise) par Michel Delebarre et Henri Nallet. Pour le ministre de l'Urbanisme, de l'équipement et du logement, il s'agissait de "prouver qu'entre amis on peut débattre dans une atmosphère ni tendue ni sclérosée". Cette réunion se voulait une "oasis sur la piste des éléphants". Tous les courants du PS avaient été invités et près de 300 personnes ont participé aux débats. Henri Nallet a tracé cinq axes de réflexion : la compréhension d'un monde en incessante mutation, le partage des richesses et le monde du travail, les relations ville-campagne, le partage du pouvoir et la décentralisation, le partage du savoir et la citoyenneté. Pour bien montrer l'esprit d'ouverture qui présidait à ces débats, il a affirmé : "Ces réflexions sont à prendre par qui y trouvera son miel".

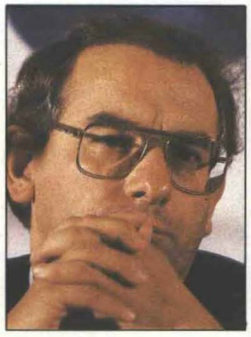

▲ *Michel Delebarre*

Le malaise de la gauche

Au PS, tout le monde est persuadé de la nécessité d'un débat. L'exposé de Jérome Jaffré ne pouvait que renforcer cette conviction. Il était centré sur le "malaise de la gauche", qui se traduit par quatre symptômes : l'absence de concrétisation de l'ouverture, une stagnation des résultats électoraux de la gauche malgré la bonne popularité du gouvernement, un abstentionnisme populaire, et l'émergence d'une force écologiste puissante, concurrente du PS.

Avec Jean Peyrelevade, P.D.-G. de l'UAP, s'est engagée la discussion sur le partage. Selon lui, le "pacte de croissance" ne devrait pas, à long terme, assurer une répartition équitable. Il vaudrait mieux concentrer les efforts de redistribution sur certaines catégories sociales. Jean-Marie Cambadélis s'est interrogé : "Jusqu'où le partage du pouvoir dans l'entreprise ?" François Hollande a réaffirmé l'importance de la planification. Enfin, beaucoup d'intervenants ont soulevé la question de la poursuite de la décentralisation.

Dans sa conclusion, Michel Delebarre a considéré cette réforme comme un axe essentiel pour la transformation de la société. Il a préconisé une redéfinition du rôle de l'Etat. Enfin, il a constaté que "nous n'occupons pas tout l'espace politique dont nous sommes responsables, notamment celui laissé libre par le PC". Pour lui, la préparation du congrès ne doit pas donner lieu à une critique de l'action gouvernementale et de la direction du parti. Mais, "il faudra veiller à ce que le PS soit plus ouvert aux fédérations, notamment au sein du comité directeur, et à ce que les relations entre les militants et le parti passent par une amélioration du système de désignation des candidats."

Un Etat plus efficace et des idées concrètes

L'organisation du parti est également un thème qu'a abordé Marie-Noëlle Lienemann, en présentant sa contribution. Elle préconise notamment le référendum et la saisine d'initiative militante : "Si 1.000 adhérents, répartis dans vingt fédérations, demandent un débat sur tel ou tel thème, alors, de droit, une convention avec possibilité d'option serait organisée avec, bien sûr, un vote de tous les militants." Elle est favorable à une nouvelle composition du comité directeur, dont les membres pourraient être choisis à 50% sur la base des courants, à 25% sur la base des secteurs thématiques et à 25% sur la base des régions. Enfin, elle se prononce pour l'organisation de primaires lors de la désignation des candidats socialistes aux élections.



▲ *Marie-Noëlle Lienemann*

Au centre des préoccupations de Marie-Noëlle Lienemann, l'évolution d'un Etat "plus efficace, plus transparent et associant mieux ses salariés". Enfin, dans le cadre des objectifs de transformation sociale, elle formule cinquante-cinq idées concrètes. De quoi nourrir le débat pour les prochaines semaines.

Jean-Pierre Bedeï

EDITORIAL

Pour la qualité

C'est l'argent qui menace de corroder notre système audiovisuel. Mon jugement sur ce point n'a jamais varié. La loi Léotard, par les privatisations massives qu'elle a précipitamment engagées, a plongé le système dans un chaos dont nous subissons aujourd'hui les effets pervers.

Les critères de recherche du profit s'accordent mal avec l'immense responsabilité qu'implique la détention de moyens d'information aussi centralisés. Qui pourrait prétendre que la rentabilité mesurée à l'audimat se concilie avec l'intérêt culturel d'une nation ? Comment les Français regardent-ils depuis des années ces joutes du grand capital pour la détention du pouvoir financier des chaînes ?

Où est la qualité ? Ne caricaturons pas, elle existe souvent malgré le système. Elle est le fait de nos créateurs. Mais l'ensemble télévisuel va à la facilité, à la grande écoute, au divertissement de bas de gamme. Faut-il vraiment se réjouir de ce que les indices de satisfaction n'aient jamais été aussi élevés ?

La télévision est un pouvoir sans contre-pouvoir. Par souci de pluralisme nous l'avons détachée de l'Etat. La droite l'a massivement transferée aux puissances d'argent. Le secteur public, malgré la politique courageuse de Catherine Tasca - elle a notre soutien - s'en trouve lui-même atteint. Quelle est sa signification si on ne lui fixe pas une vocation et des critères de gestion différents de ceux du privé ? Cela suppose de traiter de son financement. Cela suppose de fixer à ses personnels des missions et des ambitions.

Des idées ont été lancées à partir de l'expérience des télévisions anglo-saxonnes. J'ignore si elles sont ou non transposables. Elles devraient cependant être examinées. Est-il possible de sortir le public des contraintes de l'audimat en l'assurant d'une ressource évolutive ? Est-il possible de réserver la publicité au secteur privé en donnant toutes ses chances à un développement du secteur public ? Pourquoi pas? Le débat mérite en tout cas d'être engagé.

Car, de toute évidence, il nous reste encore à définir la mission spécifique du service public dans l'audiovisuel.

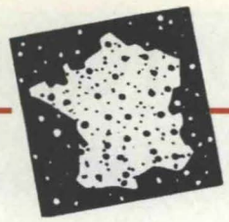

LE BUDGET POUR 1990

Texte en mains, le débat

A Sochaux

La direction de Peugeot utilise des méthodes "du XIXe siècle plutôt que du XXIe" a déclaré, dimanche dernier, Henri Emmanuelli, invité du Forum FR 3-RMC.

Le secrétaire national du PS a estimé qu'il "n'est pas normal, en 1989, qu'une direction ne veuille pas ouvrir des négociations avec des salariés en grève". En outre, a-t-il ajouté, "les méthodes employées par la direction de Peugeot, les menaces, les huissiers, le déménagement de machines, la transformation de la maîtrise en service de sécurité, ne font pas honneur à la démocratie française et au patronat en général. Cela fait XIXe siècle et non pas XXIe siècle".

Selon lui, "on ne peut pas s'opposer systématiquement à des revendications sociales sous prétexte qu'à Hong Kong, en Corée, les salaires sont plus bas. Dans la compétitivité, il y a aujourd'hui quelque chose d'important, ce sont les relations humaines. C'est la politique sociale de l'entreprise. Il me semble que là, M. Calvet devrait subir des stages de formation".

▼ *Henri Emmanuelli*

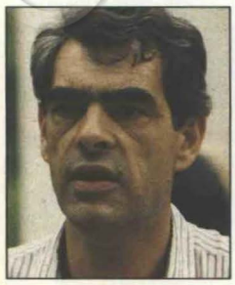

Le gouvernement vient de déposer le projet de loi budgétaire pour 1990. Ce document essentiel va subir l'épreuve de la discussion parlementaire. Les socialistes préparent leurs amendements.

Côté dépenses, l'élaboration de ce budget n'a pas provoqué de vagues. 29 milliards de francs supplémentaires sont dégagés afin d'amplifier les efforts entrepris dans les secteurs prioritaires (voir tableau 1). En cela, ce budget respecte tout à fait les priorités annoncées par François Mitterrand. Les ressources allouées à ces secteurs augmentent en moyenne de 7 à 8%, avec une pointe de 17% pour le logement social. De façon générale, les dépenses de l'Etat s'accroissent de 5,3% et suivent l'augmentation en valeur du produit intérieur brut (+ 5,5%).

Le volet recettes (voir tableaux allégements fiscaux n° 2 et 3), en revanche, continue de susciter de grands débats. Car celui-ci accorde une place importante à des mesures destinées à préparer l'économie française à l'ouverture du grand marché européen. Dès le 1er juillet prochain, la libre circulation des mouvements de capitaux entrera en vigueur. Ce budget prend donc en compte les contraintes introduites par cette échéance, d'où une défiscalisation de certains produits (SICAV de capitalisation, suppression de la taxe sur les conventions d'assurance-vie...). Motif : éviter la fuite de capitaux vers les paradis fiscaux européens que sont le Luxembourg ou le Royaume-Uni.

Les gros patrimoines, ainsi que les revenus fonciers, se voient, quant à eux, légèrement surchargés en raison d'une baisse de la déduction des revenus fonciers qui passe de 15 à 10%, et de la suppression de la déduction des intérêts d'emprunt pour les personnes dont le taux marginal d'imposition est égal ou supérieur à 49%. Cependant, ces mesures n'auront pas d'incidence effective sur le budget 1990. Idem pour la moralisation du régime fiscal des achats d'actions réservées aux cadres d'une entreprise (stocks-options). Cette mesure rapportera progressivement à partir de 1991.

Autre mesure importante, mais loin de faire l'unanimité : la réduction du taux majoré de TVA de 28 à 25%. Cette diminution concerne l'automobile, mais aussi la hifi et les produits de luxe (parfums, caviar...). La baisse de l'impôt sur les sociétés a provoqué des interrogations chez les responsables socialistes. Elle coûte 3,2 milliards de francs aux caisses de l'Etat et devrait inciter les entreprises à créer des emplois. Ce raisonnement ne fait pas l'unanimité. Lors du débat budgétaire, prévu courant octobre, nombreux seront les amendements significatifs déposés par le groupe socialiste a annoncé d'ores et déjà le bureau exécutif. Sous la houlette de Dominique Strauss Khan, la réflexion a déjà commencé. Les journées parlementaires de Chartres, la semaine prochaine, devraient permettre d'aller plus loin.



Les priorités budgétaires

Priorités	Progression (milliards de francs)
Education - formation	+ 18,2
Solidarité (dont RMI + 2,0)	+ 3,1
Logement social	+ 4,0
Emploi	+ 1,5
Recherche	+ 1,0
Culture	+ 0,8
Aide aux pays en développement	+ 2,6

Les allègements fiscaux prévus

	Montant (millions de francs)
Baisse de l'impôt sociétés sur les bénéfices réinvestis de 39 à 37%	3.200
Amélioration du crédit d'impôt recherche (à partir de 1991)	600
Crédit d'impôt en faveur de l'allongement de la durée d'utilisation des équipements (à partir de 1991)	500
Réduction des droits de mutation des fonds de commerce	600
Dans le cadre de la préparation à la libération des mouvements de capitaux	
• prélèvements libératoires ramenés de 25 et 45% à 15 et 35%	2.500
• suppression de la taxe sur les conventions d'assurance-vie	1.200
• SICAV de capitalisation	300
Allègement de la taxe d'habitation pour les ménages modestes	1.800
Réduction du taux majoré de TVA de 28 à 25%	5.875
Réduction du taux de la TVA sur les médicaments de 5,5 à 2,1% (dont gain net reçu par les ménages 1.400 MF)	3.400
Majoration de l'impôt sur la fortune (instauration d'une cinquième tranche à 1,3%)	– 200
Réduction d'avantages fiscaux au logement pour les titulaires de hauts revenus	–1.200
Moralisation du régime fiscal des stocks-options	.....
Simplification du régime des dons aux associations	100
Moindre hausse de la taxe sur les produits pétroliers (2,25 au lieu de 3,3%)	1.100

FAIRE BOUGER LA POSTE

A propos du rapport Prévot

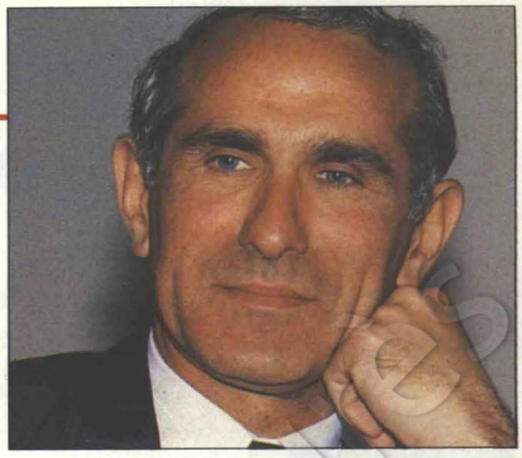

Le problème posé est celui de l'avenir des PTT. Il s'agit aussi de l'ambition que l'on a pour ce grand service public. Paul Quilès, ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Espace, précise l'enjeu.

De longs débats publics ont eu lieu pour sensibiliser le personnel à l'indispensable évolution des PTT. La publication du rapport Prévot, qui en a fait la synthèse, a suscité de nombreux remous. La démarche adoptée a-t-elle été la bonne ?



La démarche que j'ai retenue correspond à la conception que les socialistes se font de la démocratie. J'ai choisi Hubert Prévot pour mener un grand débat public : 8.000 réunions auxquelles 200.000 agents des PTT ont participé, 7 colloques, 100 auditions publiques, 10 millions de questionnaires adressés aux usagers, 5 débats en vidéotransmission organisés avec les syndicats. Ceux-ci ont une place toute particulière dans ce débat puisqu'ils ont disposé en permanence, au-delà des rencontres avec Hubert Prévot, d'une tribune dans le journal du débat public. Ils ont bénéficié, en outre, à mon initiative, d'heures mensuelles d'information syndicale supplémentaires.

Les élus aussi ont été entendus, et j'ai moi-même procédé à une information régulière, orale et écrite, des parlementaires socialistes et des responsables nationaux et fédéraux du Parti.

Cette consultation est une première dans l'histoire des PTT. C'est là une vraie pratique de gauche, celle qui consiste à mettre à plat les problèmes d'un grand service public et à écouter tous ceux qui sont concernés. Contester une telle méthode, c'est vraiment se situer dans le camp de la droite et de la technocratie.

A partir du débat, H. Prévot a rédigé un rapport qui -pour les trois quarts-, est une synthèse de ce qui s'est dit pendant le débat. Le rapporteur a naturellement fait des propositions personnelles, parce qu'au cours de ces neuf mois de travaux, il s'est forgé une opinion.

Certaines d'entre elles -concernant des améliorations immédiates- sont en cours d'examen et donneront lieu à des décisions. Pour le reste -l'avenir des PTT-, j'ai organisé, en plein accord avec le Premier ministre, une concertation avec les organisations syndicales représentatives. Celle-ci a débuté le 8 septembre, et nous nous retrouverons le 3 octobre prochain.

D'ores et déjà, des tables rondes ont été mises en place pour étudier, ensemble, les dispositions immédiates à prendre dans quatre domaines : formation, logement des agents en Ile-de-France, intéressement, mesures améliorant les possibilités d'avancement.

Le rapport parle beaucoup de l'avenir. Or, les postiers ont des revendications immédiates, comme tous les salariés de la fonction publique. Comment comptez-vous traiter cette question ?

Les agents des PTT ont, c'est exact, des attentes fortes pour leur condition matérielle. Il est clair que, dans le cadre général, la politique salariale n'est pas le fait de chaque ministre, mais du gouvernement. C'est précisément parce que j'ai un projet social pour les PTT que j'ai engagé le débat public et la concertation en cours pour permettre aux agents des PTT de tirer le meilleur parti de leurs spécificités.

Nous devons améliorer les conditions matérielles et les carrières des agents et le partage de la productivité de ce grand service public dans les années à venir. Ce projet social nécessite, selon moi, une plus grande autonomie. C'est d'ailleurs également l'opinion de toutes les organisations syndicales. Ces différents points seront à l'ordre du jour des discussions du 3 octobre.

Dans l'immédiat, j'ai déjà pris des mesures concrètes : augmentation de 65% des mesures indemnitaires et statutaires nouvelles dans le budget 1990 ; discussions sur un accroissement de l' enveloppe financière destinée à répartir les gains de la croissance des PTT (l'intéressement) ; augmentation de l'aide au logement pour les jeunes agents en Ile-de-France, au-delà d'un programme de 1.500 logements que j'ai engagé l'année dernière ; discussion sur l'amélioration de la formation.

Et maintenant ?

En tant que socialiste, je ne peux pas me contenter de gérer le quotidien. Je veux faire progresser nos valeurs. Parmi celles-ci, il y a la défense et le renforcement du service public, qui repose sur trois principes : la solidarité -c'est-à-dire l'égalité d'accès de tous, en tout point du territoire, au service public- ; la justice - c'est-à-dire celle qui donne à tous les acteurs du service public le juste fruit de leurs efforts.

J'ai une grande ambition pour le service public des PTT. Je suis convaincu que son développement passe par une modernisation et que cette modernisation passe elle-même par une plus grande autonomie. C'est, contrairement à ce qui a été dit, une opinion très largement répandue aux PTT. Si nous réussissons cette modernisation, les socialistes auront démontré qu'ils peuvent mener, à la fois, le progrès social et le progrès économique.

La gauche est, bien sûr, comptable des aspirations des travailleurs, en particulier des salariés du secteur public. Mais elle est aussi comptable de leur avenir. Et nous n'avons pas le droit d'hypothéquer cet avenir par un immobilisme destructeur : c'est ce qui menace les PTT, si nous refusons de regarder l'avenir en face.

Ma méthode, c'est le dialogue et la concertation. Je souhaite que chacun l'accepte sans a priori ni arrière-pensées, car c'est la seule démarche possible pour réussir un rendez-vous historique, que les socialistes ne doivent pas manquer.

Propos recueillis par
Monique Grima

© Fondation Jean Jaurès



LA GUERRE DES CHOUS N'AURA PAS LIEU

Dépoussiérer l'orthographe ?

Depuis plus d'un siècle, notre orthographe est dans un carcan. Il faut la débloquer. Un peu. Historienne, linguiste, auteur d'un livre clé (1), Nina Catach fait le point.

La rentrée

• Pour le secrétariat d'Etat à la Consommation, la rentrée 89 n'a coûté aux familles que 0,3% de plus que la précédente. Pour la Confédération syndicale des familles la hausse est de 4,5% avec un coût de 1.393 F en 6e et 2.439 F en 2e.

• Enquête du SGEN-CFDT : pour 54% des jeunes et des parents la lourdeur des effectifs est la cause principale de l'échec scolaire. Haro sur les effectifs, également, dans un sondage de "Phosphore". A la question "Que changeriez-vous au lycée ?", 54% des lycéens répondent : les effectifs, puis les programmes (30%) ou le calendrier des vacances (16%)...

• La FCPE lance sa propre mutuelle : "Assurélèves". La première fédération de parents d'élèves marque ainsi sa rupture avec les MAE fondées par le syndicat des instituteurs. Objectif pour cette année : 500.000 contrats.

• Seulement 35% des enfants de deux ans sont scolarisés en maternelle. La situation est critique en Ile-de-France : 20% seulement des deux ans trouvent une place en Seine-Saint-Denis, 17% à Paris et 8% dans l'Essonne !

• Grande campagne du SNES. 100.000 affiches géantes, 550.000 dépliants, des pages dans la presse réclameront : "De l'air, des moyens, des profs pour l'école".

"Vendredi" - Dans la "guerre de l'orthographe" à laquelle nous assistons, vous faites partie de ceux qui souhaitent une réforme. Pourquoi ?

Nina Catach - Je suis avant tout historienne. Quand on regarde en arrière, vers le XVIIe, le XVIIIe siècle, on est ébloui par les transformations de la langue, ébloui et affolé. On voit le temps qui passe à travers les mots. Nous vivons aujourd'hui une époque de grands bouleversements. Tout bouge dans la société, la communication particulièrement : le téléphone, l'informatique, la télévision entraînent des modifications de notre langue. Et on voudrait que seule l'orthographe reste immobile ! Ecoutez parler les jeunes : ils disent : " c'est super", ils parlent de "challenge", de "look", ils font disparaître certaines liaisons, prononcent : "il est allé" et plus "il est (t) allé". Et tout ce qu'on trouve à leur répondre, c'est "vous faites des fautes". Au nom de quoi ? La langue écrite est un outil. L'homme a su transformer un instrument de pensée en un instrument tout court, c'est fabuleux. Mais, en tant que tel, on peut l'améliorer.

Comment ? Voulez-vous écrire *éléfan, bato, chèse* ?

Evidemment non ! Il n'est pas question d'écrire phonétiquement, ce serait absurde. Je souhaite simplement que les Français retrouvent la relation de liberté qu'ils entretenaient jadis avec leur langue. Vous savez, à la fin du XVIIe siècle, l'Académie avait créé un "bureau des doutes" où elle débattait des différentes formes d'un même mot. Je rêve aujourd'hui d'académiciens qui, à la manière dont Platon et ses disciples appréhendaient la philosophie, se promèneraient en discutant : "Faut-il écrire "elle s'est laissée vivre" ou "elle s'est laissé vivre" ? et accepteraient les deux. Le XIXe siècle a figé l'orthographe comme il a figé la société et les mœurs. Il faut débloquer la situation. Offrons-nous une toute petite réforme, profitons de 1989, c'est une bonne date, non ?

Concrètement, que changer tout de suite ?

Il faut agir avec d'infinies précautions. Souvenez-vous du temps que nous avons mis pour passer des anciens francs aux nouveaux. Ne touchons donc ni à ce qui est fonctionnel, ni à ce qui est étymologique. Mais il existe, en français, des reliquats qui n'ont aucune justification. Prenez l'accent circonflexe. Il représente 28% des fautes aux examens. Or, à l'exception de quelques mots, où la notation de la voyelle longue évite des confusions comme dans côte et cote ou pâte et patte, il ne sert plus à rien.

Autre anomalie, les consonnes doubles à la fin des verbes en "eler" et "eter", comme appeler et jeter. Il existe 500 ou 600 verbes, du type mener, semer, qui ne doublent pas. Reste ce petit groupe des verbes en "eler" et "eter", et encore, pas tous. On écrit je jette mais j'achète, il appelle mais il gèle... Superflu, également, le doublement de la consonne dans les dérivés des mots en "on". Pourquoi rationnel mais rationalisme, cantonnier mais cantonal, patronner mais patronat, résonner mais résonance ?

Et les cailloux, choux, genoux ...

Inutiles. Il faut maintenir le pluriel en x quand il s'agit d'une série, par exemple pour les mots qui se terminent en "eu", cheveux, en "au", journaux, en "eau", chapiteaux, mais chou, la série régulière est en s, un clou, des clous, un fou, des fous... Ca suffit !

Ce que vous demandez n'a rien d'un bouleversement radical. Alors, pourquoi un tel déchaînement de passion au point que le président des jeunes giscardiens ait pu traiter Jean-Claude Barbarant, le secrétaire général du syndicat des instituteurs, partisan de la réforme, de "Pol Pot de notre langue" ?

Il y a eu malentendu sur l'étendue de la réforme et, il faut le reconnaître, quelques maladresses dans le camp des réformistes. Mais le sujet est tabou. Déjà, en 1964, le rapport Beslais, qui préconisait quelques simplifications, a été enterré. De même, l'arrêté Haby, de 1977, qui donnait des consignes de tolérance aux examinateurs, n'a jamais été appliqué.

Cette fois-ci, la réforme aura-t-elle vraiment lieu ?

Dans une société où 80% de la classe d'âge va arriver au niveau du bac, on ne pourra plus se contenter d'enseigner comment la langue s'écrit, il faudra aussi faire comprendre comment elle fonctionne. Et là, une réforme est indispensable.

Anne Clément

Ce qu'ils en pensent

Lionel Jospin : Oui *"pour lutter contre ce qui est absurde"*, à condition *"qu'on se batte pour respecter cette langue et la faire évoluer"*.

Erik Orsenna, prix Goncourt 1988 : *"Qu'on rationnalise, d'accord. Mais j'ai quand même une inquiétude, sans doute réactionnaire et moraliste. J'ai peur qu'il y ait de moins en moins de règles et qu'on considère que le français ne mérite pas d'efforts. Et puis, la sélection par les maths est aussi imbécile. Pourquoi ne pas les réformer également ?"*

Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française : *"Je trouve d'abord complètement démagogique de dire que si on simplifie l'orthographe, il y aura plus de fils d'ouvriers à l'ENA. Je crois ensuite que la vie sociale passe par l'apprentissage de règles. S'exercer à celles de l'orthographe me semble tout à fait formateur"*.

Eric Avocat, 1er prix du concours général de français 1989 : *"C'est le seul domaine où je suis résolument conservateur. L'orthographe est compliquée mais elle fait partie du plaisir des mots. J'aime l'accent circonflexe. Imaginez des chaînes sans accent : elles perdent immédiatement leur force. Il est vrai que je n'ai jamais eu de difficultés. Une sorte d'intuition. Ma moyenne ? 20, le plus souvent."*

(1) Les Délires de l'orthographe, de Nina Catach, Plon, 350 p., 150 F.

DOCUMENTATION PCF

AVENIR

Il y a enfin un mot que tous les Européens peuvent comprendre.

AVENIR
AVENIK
AVENIR

LE PREMIER AFFICHEUR EUROPÉEN.

AVENIR - 50, rue de Châteaudun - 75009 Paris - Tél. 40 23 22 00

Coll. Fondation Jean-Jaurès

LA VIEILLE DAME



Hier, jeudi, tous les ministres ont planché sur le renouveau du service public, lors d'un colloque gouvernemental. Si le service public a besoin d'être rénové, la fonction publique, elle, est bien malade. Il faut absolument revoir son statut.

Selon une étude récente de l'INSEE (1), l'Etat emploie plus de deux millions de salariés dans ses ministères civils : près de la moitié dépendent de l'Education nationale, le quart des PTT. Si on leur ajoute le million de personnes relevant de la fonction publique territoriale, ce bloc représente 15% des emplois français et 17% des salariés.

L'Etat patron est encore plus omniprésent que ces chiffres ne le laissent apparaître, car ils recouvrent seulement la moitié environ du secteur public. Ils ne comprennent ni les personnels civils et militaires du ministère de la Défense (448.000 personnes), ni les 191.000 dépendant des établissements publics nationaux comme le CNRS ou l'Office national des forêts, ni les 800.000 rattachés à la fonction publique hospitalière, ni les salariés des établissements ou entreprises publiques telles que la SNCF ou l'EDF, etc.

Compétences et catégories

Dans cette cohorte foisonnante, la fonction publique d'Etat détient en quelque sorte le haut du pavé : elle est bardée de diplômes avec plus d'un cadre supérieur pour quatre salariés. Avec 28% de son personnel dans la catégorie A, avec des fonctions de conception ou d'encadrement, et 32% dans la catégorie B avec surtout des fonctions de gestion, elle comprend 60% de fonctionnaires qui ont dû passer un concours en ayant déjà au moins le bac en poche, ou sont arrivés à ce stade grâce à la promotion interne. Les 40% restants sont attachés à des emplois dits d'exécution (C ou D).

Peu d'employeurs en France ont un personnel d'une aussi grande compétence. L'Education nationale est, à cet égard, championne incontestée avec 84% de ses postes de catégorie A (les professeurs du secondaire et du supérieur) ou B (les instituteurs) alors que ces profils sont minoritaires au ministère de l'Intérieur (21%). La fonction publique est pour ainsi dire éclatée en une multitude de catégories qui se situent à tous les niveaux de l'échelle sociale, avec de gros bataillons au niveau théoriquement le plus haut. Pourtant, tous connaissent les mêmes difficultés. De ce malaise, il est un signe, déjà ancien, qui ne trompe pas : les femmes sont majoritaires... quand les hommes qualifiés se mettent à déserter massivement un secteur (ils occupent en majorité les catégories C et D), c'est qu'il y a quelque chose qui ne tourne pas rond.

Il y a donc problème, mais quel problème ? Celui du statut ? Pas tellement. Il repose sur un certain nombre de principes qui, eux, ne sont mis en cause par quasiment personne : le recrutement par concours interne ou externe ; le déroulement des carrières ensuite, qui permet, grâce à une formation et des concours internes de monter dans la hiérarchie sans attendre l'ancienneté ; la séparation du grade et de l'emploi, enfin, qui autorise cette montée dans la hiérarchie tout en faisant exactement le même travail.

Grâce à ce statut, la fonction publique a longtemps servi de modèle de référence pour la démocratie de son fonctionnement. Tous avaient d'ailleurs une haute idée du service public, malgré la faiblesse notoire de ses rémunérations : le salaire était bas, mais la tâche était noble. Aujourd'hui, le salaire est encore plus faible, et la tâche vilipendée (qui n'a, un jour, pesté contre un fonctionnaire ?), et surtout, elle n'est plus noble du tout. Malgré l'informatisation et l'abandon de la plupart des travaux répétitifs, nombre d'emplois sont ternes, routiniers, ingrats.

A la Libération, quand on a mis en place le fameux statut de la fonction publique, il correspondait à une réelle hiérarchie de compétences et de fonctions, celle de cette époque. Depuis, la société s'est transformée, l'économie a évolué et ses besoins aussi. Malgré le toilettage de 1984, la grille qui définit la place des uns par rapport aux autres, elle, n'a pas bougé. La fonction publique continue à vivre sur des normes vieilles de plus de quarante ans, mais il a bien fallu quand même caser dans cette grille les nouveaux emplois de haute technicité, qui s'avéraient indispensables. On peut citer aussi le cas des 1.500 électroniciens de la Sécurité aérienne, qui ont fait grève cet été, parce que, d'après eux, leur qualification était supérieure à celle des contrôleurs aériens et qu'ils avaient peur qu'on ne leur accorde pas la parité de statut avec eux.



Le ver dans le fruit : la surqualification

Les diplômés, par nature, qui peuplent les catégories A et B, comme les professeurs et les instituteurs, trouvent que leur valeur n'est pas reconnue, alors que leur travail a changé et que leurs rémunérations sont trop faibles. Les techniciens surqualifiés, auxquels on a bien dû faire

ET SON CORSET

appel, se retrouvent dans un monde d'un autre âge. Et voilà que, la crise de l'emploi aidant, ont reflué vers la fonction publique, mais sans obligatoirement avoir la vocation du service public, nombre de diplômés et même de surdiplômés, bien contents, au début, d'échapper au chômage, quitte à passer un concours exigeant beaucoup moins que leurs diplômes, et de trouver salaire et sécurité de l'emploi. Il s'ensuit un gâchis des compétences, et l'amertume de personnes qui se demandent aujourd'hui à quoi toutes leurs études ont pu servir. Il n'est plus rare, de nos jours, de voir un facteur ou un gardien de la paix titulaires du bac ou de diplômes universitaires. Une telle surqualification de départ par rapport au profil du poste ne peut pas, à la longue, ne pas soulever de difficultés.

Si la surqualification de départ n'est pas reconnue, la surqualification par rapport au poste lui-même est bien souvent exigée dans les faits, mais pas reconnue elle non plus. Une des raisons de la longue grève des infirmières, l'an dernier, tient justement à ce qu'elles suppléent de plus en plus les médecins dans leur travail quotidien : à ce supplément de qualification, n'avait correspondu aucune valorisation de leur profession. Tout bouge dans la vie, les postes exigent plus de compétences, plus de formation, mais la grille, elle, ne bouge pas !

Un sentiment de désuétude

Le mal est plus profond encore. Le niveau des surdiplômés, embauchés depuis une dizaine d'années, fait monter celui des concours internes. Les plus anciens, moins nantis de titres universitaires, se trouvent alors affrontés à une concurrence redoutable. Si le nombre des postes offerts aux concours internes était important, tous trouveraient tôt ou tard à se caser plus haut dans la hiérarchie, mais ce n'est pas le cas. Les possibilités de promotion interne sont faibles. Un accord-cadre a bien été signé le 29 juin dernier, par une grande partie des organisations syndicales de la fonction publique (sauf la CGT et FO) pour redynamiser la formation continue des fonctionnaires au cours des trois prochaines année, mais en attendant...

Un exemple ? Un gardien de la paix qui débute à 22 ans avec 6.500 F par mois environ, atteint automatiquement son plafond à 9.500 F, dix-huit ans plus tard, après avoir franchi dix échelons, mais il est alors bloqué pendant quinze ans, jusqu'à la retraite. S'il veut continuer à progresser, il doit passer le concours de brigadier. Mais, d'après les syndicats, il doit attendre en fait quatre ans après avoir débuté pour passer le concours et, s'il le réussit, il ne sera proposé à ce poste que plus tard, après sept ans de service actif. En moyenne, en police urbaine, il faut attendre presque dix ans pour devenir brigadier, et dix ans de plus pour être brigadier-chef.

La vie de la fonction publique est contrariée par une multitude de ces grippages. La grogne sur les salaires est réelle. Mais ce n'est pas tant le niveau des rémunérations qui est en cause, même s'il pèse lourd, que ce sentiment de vétusté, de désuétude, d'univers clos. Une dame de plus de quarante ans porte-t-elle les mêmes habits que lorsqu'elle était bébé ?

M. G.

(1) "Economie et statistique", n° 222, juin 1989

Cinq syndicats et une question

Si le gouvernement propose aux fonctionnaires une prime de croissance d'environ 1.000 F, cela vous parait-il un bon moyen pour résoudre le problème des salaires dans la fonction publique ?

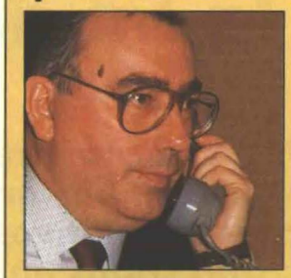

Marc Blondel,
secrétaire général de FO
Non. Comme nous l'avons indiqué jeudi dernier au Premier ministre, la question des salaires dans la fonction publique passe prioritairement par :
• Le réglement du contentieux de 1988-1989. En huit mois, les prix ont crû de 2,6%, alors que les augmentations étaient calquées sur une hausse annuelle de 2,2%.
• La mise en chantier d'une réforme de la grille de classifications afin de tenir compte des nouvelles qualifications et de pouvoir assurer de réels déroulements de carrière.
Afin de calmer l'insatisfaction des fonctionnaires et assimilés, il faut d'abord régler ces deux questions. Ensuite, si le gouvernement considère qu'il a les moyens, du fait de la croissance, d'améliorer la situation des serviteurs de l'Etat, il pourra en négocier le montant et la forme avec les organisations représentatives.
Il est clair qu'il ne peut y avoir de substitution.



Jean Bornard,
président de la CFTC
Les fonctionnaires demandent une révision de leurs salaires, d'une part parce que les prix ont augmenté plus que prévu, d'autre part parce que la croissance est de l'ordre de 3,5 % en 1989 au lieu des 2,5 % envisagés.
Alors que, jusqu'à maintenant, le gouvernement paraissait bloqué pour toute révision avant le début de 1990, il paraît envisager maintenant une prime au titre de l'amélioration de la croissance, en attendant le rendez-vous prévu pour les prix.
C'est une avancée qui ne résoud certainement pas tout. Il appartiendra à la fédération des fonctionnaires CFTC d'apprécier si elle est suffisante, compte tenu aussi de l'importance des ouvertures qui pourraient être faites, concernant la grille indiciaire et l'intéressement.



Jean Kaspar,
secrétaire général de la CFDT
Une prime de croissance apportera évidemment un peu d'oxygène aux fonctionnaires ; elle ne dispensera pas le gouvernement d'autres initiatives. Il devra en particulier honorer les engagements pris dans le dernier accord salarial selon lequel aucun salarié ne devra voir son pouvoir d'achat baisser. Cela s'entend, bien sûr, hors prime de croissance. Et puis, le pouvoir d'achat des salariés, aujourd'hui, sous-classés par rapport à leur qualification ou à l'utilité sociale de leur métier, doit être amélioré : il faut ouvrir le chantier des classifications dans le public comme dans le privé.

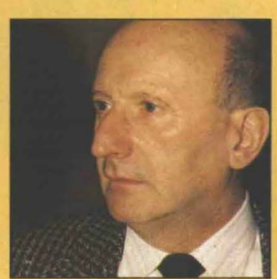

Henri Krasucki,
secrétaire général de la CGT
Non ! Catégoriquement.
C'est une dérision. On offre pour toute l'année moins que ce que les fonctionnaires exigent par mois.
La méthode consistant à prétendre dialoguer, se concerter, sans jamais tenir compte de l'opinion massive des personnels concernés est aussi irréaliste que choquante.
Et pourtant, il en va ainsi des salaires comme du rapport Prévot et de tous les autres projets en cours.
C'est exaspérant : les gens se sentent méprisés.
Ce pouvoir n'est plus cru en matière économique et sociale, quoiqu'il dise et qui que ce soit qui l'exprime.
Qu'il ressorte -lui aussi !- le vieux truc de l'intéressement n'est guère glorieux.
D'où la montée des mouvements revendicatifs.

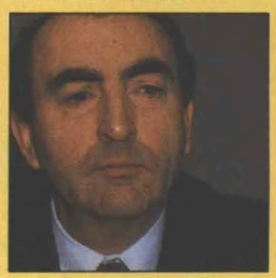

Yannick Simbron,
secrétaire général de la FEN
Il faut que le gouvernement sorte de l'ambiguïté et des faux-fuyants ! Les aspirations sont aujourd'hui trop fortes pour que cette attitude ne génère pas, à court terme, des conflits graves.
A des demandes claires, il faut des réponses claires.
Que voulons-nous ?
Maintenir le pouvoir d'achat du salaire de base par rapport aux prix. C'est le rôle de l'accord salarial qui doit s'appliquer, y compris si les prix dérapent.
Recevoir notre juste part des fruits de la croissance, car il est légitime que les fonctionnaires qui y contribuent participent à sa redistribution. Et pas sous la forme d'une prime éphémère, mais bien par une mesure d'augmentation structurelle.
Revaloriser les carrières de la fonction publique car, aujourd'hui, toutes les études le montrent, ce sont elles qui ont le plus souffert des politiques d'austérité de ces dernières années. Réforme des catégories C et D, réforme de la catégorie B, nos dossiers sont prêts !
Autant de questions, vous le voyez, dont le gouvernement ne pourra pas se débarasser par une simple prime.

CHILI

La démocratie à la fin de l'année ?

36.14 CODE PS

Vous connaissez ?

11 septembre 1973 : l'armée renversait le régime constitutionnel. Salvador Allende mourait, les armes à la main. Décembre 1989 : les législatives vont mesurer la force du courant démocratique. Ricardo Lagos en est l'un des principaux acteurs.

Ricardo Lagos, qui êtes-vous ?

Je suis un militant socialiste. Je préside le PPD, constitué le 4 août 1988. Cette coalition a un double objectif : battre Pinochet, construire la démocratie. Aujourd'hui, nous sommes au milieu du gué. Nous avons battu Pinochet l'an dernier, la construction d'un système démocratique est devant nous.



▲ *Ricardo Lagos, président du Parti pour la démocratie (PPD)*

Comment peut-on être à la fois membre du PS et du PPD ?

Nous vivons en dictature depuis seize ans. Le PS chilien a considéré qu'il fallait s'adapter si l'on voulait battre Pinochet. Pour cela, il était nécessaire de couvrir un espace plus large que celui touché par les socialistes. Il fallait constituer un outil, permettant une mise en échec effective de Pinochet. La stratégie du PPD a été efficace. Il a joué un rôle clef dans la défaite électorale de Pinochet d'octobre 1988. Il a permis la mobilisation d'observateurs, aidé au financement de la campagne pour le non et, finalement, contribué à son triomphe. Aujourd'hui, il travaille avec la Démocratie chrétienne pour créer les conditions de la transition démocratique. Celle-ci assurée, les partis seront ce qu'ils ont toujours été. Le PS, à ce moment-là, redeviendra un parti à part entière.



▲ *Pinochet vaincu (octobre 1988) mais toujours en place*

Concrètement, quelles sont les forces qui se reconnaissent dans le PPD ?

Ce sont des personnalités qui sont à son origine. Des personnalités du centre droit ayant rompu avec la vieille droite, des démocrates se démarquant de Pinochet, des hommes et des femmes issus du rationnalisme laïque, de milieux chrétiens, des communistes réalistes et, bien sûr, des gens provenant du grand espace socialiste.

Toute la famille socialiste est-elle présente dans le PPD ?

Non, certains secteurs sont restés en dehors, en particulier celui des deux PS qui est dirigé par Almeyda. Il a considéré qu'il était prématuré d'envisager une légalisation, en régime de dictature. Il a décidé l'an dernier de fonder avec le PC un autre parti instrumental, le PAIS.

Cette divergence est-elle définitive ou liée a des considérations tactiques ?

L'élection du 14 décembre va être difficile. Nous avons un candidat commun pour les présidentielles : Patricio Aylwin, un démocrate chrétien ; mais les législatives ouvrent un certain espace de compétitivité. Cela dit, nous avons depuis quelques mois une expérience au sein de la formation de concertation dirigée par Aylwin. Les élections passées, nous ferons l'unité socialiste. Les conversations ont déjà commencé et ont bien avancé.

Quels sont les objectifs poursuivis par le PPD et la concertation ?

Gagner les élections. Ensuite, mettre en œuvre un programme de transition démocratique. Le gouvernement de coalition aura trois axes de travail. En premier lieu, modifier la Constitution, la démocratiser, l'affranchir de toute tutelle militaire. Ensuite, il aura une action spécifique en matière de droits de l'homme. Le pays a droit à la justice et à la vérité.

Enfin, ce gouvernement devra solder la dette sociale de la dictature. Les grands équilibres macro-économiques sont satisfaisants. Mais au prix d'un coût social élevé. Le salaire minimum est de 40% inférieur à son niveau d'il y a huit ans, et il y a 5 millions de pauvres sur 11 à 12 millions d'habitants. Il faudra créer un fonds de solidarité. Son financement suppose une redéfinition du paiement de la dette extérieure et une réforme de la fiscalité.

Comment voyez l'avenir ?

Je suis confiant. Mais ce sera difficile. Nous sommes toujours en dictature. La compagne et les élections, vont se dérouler selon les régles définies par la dictature. Pinochet essaie de laisser une situation où tout est lié et bien lié. Un ensemble de lois voté ou sur le point de l'être prévoit la privatisation de la télévision, de la banque centrale, et place sous contrôle militaire des secteurs fondamentaux, cuivre et énergie nucléaire. Il y a là un foyer potentiel de conflits. Les élus, représentants du peuple, vont devoir définir de nouvelles frontières entre secteurs civil et militaire. La transition va donc être difficile mais la force de Pinochet est très diminuée. Le chemin parcouru depuis un an est immense. En août 1988, on n'était même pas sûr que Pinochet respecterait le résultat du référendum du 6 octobre.

Propos recueillis par
Jean-Jacques Kourliandsky

II - Le blanchiment de l'argent de la drogue



Deux objectifs : réforme agraire pour endiguer l'exploitation des paysans cultivateurs de drogue du tiers monde (*) ; lutte contre le blanchiment pour réduire le trafic et ses profits dans les pays développés, tel est l'énoncé simplifié du problème. La deuxième cible est encore plus difficile à atteindre que la première.

Les politiques mises en place en Occident pour circonscrire le phénomène de la drogue se fondent surtout sur la répression policière à l'encontre des petits trafiquants et des usagers. Les gros et leur tiroir-caisse échappent à peu près toujours aux mailles du filet policier.

Ainsi, le plan Bush de lutte contre la drogue, annoncé le 5 septembre dernier, dans un grand fracas médiatique, reste-t-il extrêmement traditionnel. Le renforcement de la répression, l'aide militaire matérielle accrue pour les pays andins représentent l'essentiel des 7,9 milliards de dollars alloués pour 1990. Seulement 20 millions supplémentaires sont accordés à la lutte contre le blanchiment. Pour mémoire, lors du scandale de la BCCI (Banque de crédit et de commerce international), révélé en octobre dernier et portant sur le blanchiment de 32 millions de dollars, 18 millions auraient été introduits par les services anti-drogue des USA pour piéger les responsables de cette banque. Cela signifie-t-il que la délinquance financière et bancaire n'est pas encore perçue comme telle ou bien qu'il y a volonté délibérée de minorer des pratiques bancaires imprudentes, voire complices à l'égard des trafiquants ?

En Bolivie, au Pérou, en Colombie, l'argent de la drogue est reconnu quasi officiellement. La loi incite les trafiquants à déposer leurs devises aux guichets des banques centrales sans qu'il soit question de vérifier la provenance de cet argent. Seule une petite partie des revenus de la drogue est réinvestie dans les pays d'origine. Le reste faisant la fortune des paradis fiscaux et des économies des pays développés.

Ces filières qui lavent plus blanc

Pour réinvestir de la sorte, il faut blanchir l'argent du trafic, c'est-à-dire dissimuler son origine ou empêcher sa détermination pour ensuite le réutiliser dans le circuit légal. Les filières de blanchiment sont relativement bien connues des policiers. La première d'entre elles consiste à recycler l'argent dans des activités économiques difficilement contrôlables, celles, par exemple, où les recettes sont principalement enregistrées en liquide : restaurants, cabarets, boîtes de nuit, etc. Dans une comptabilité journalière, il est aisé d'intégrer des recettes fictives. L'entreprise qui blanchit peut ainsi ressortir les fonds en payant à l'étranger, à une société fictive, l'acquisition d'un matériel dont le prix à l'importation va être surfacturé. Le paiement de l'acquisition permet un transfert légal des recettes fictives à l'étranger.

Deuxième filière, la transformation d'espèces en prêts. Une société de façade emprunte auprès d'un banquier complaisant des fonds pour financer sa pseudo activité. Ces fonds sont garantis par des bons de caisse (anonymes et à intérêt) achetés en espèces au guichet de la banque. La société ne rembourse pas le prêt, et le banquier indélicat se paye sur la garantie.

Troisième filière, le transfert de liquide à l'étranger, à l'occasion d'achats de titres ou d'opérations boursières. X achète des titres sur des places boursières étrangères. Sa banque, pas trop regardante, l'autorise à transférer, dans un autre établissement bancaire, le montant de ses achats par le biais d'un système de compensation. X peut dès lors réutiliser les fonds transférés à partir de l'étranger, en fondant une société qui va se porter acquéreur de biens et d'immeubles dont il sera locataire, en France par exemple. Avec les bénéfices réalisés ici, X a le droit de constituer une société et de solliciter de la direction du Trésor l'autorisation de s'associer avec un actionnaire qui mettra à la disposition de sa société française des sommes sous forme de prêts, en fait, l'argent blanchi.

Les établissements bancaires installés dans les paradis fiscaux facilitent la tâche des trafiquants. Mais, même dans les pays où le secret bancaire est moins étanche, les pouvoirs publics doivent sévir pour faire respecter la loi. Ainsi, aux Etats-Unis, en 1985, 21 banques ont été sanctionnées pour ne pas avoir respecté la loi sur les dépôts en petites coupures, qui oblige à déclarer au fisc toute somme supérieure à 10.000 dollars. Les banques de Floride, en particulier, ont omis de déclarer des transactions portant sur 3,2 milliards de dollars. Pour se défendre, les autorités bancaires de l'Etat ont fait remarquer que si l'on retirait l'argent de la drogue de son économie, celle-ci s'écroulerait.

Et notre législation ?

En France, si une loi votée le 31 décembre 1987 prévoit qu'une banque peut être poursuivie et passible d'amendes si elle blanchit de l'argent en toute connaissance de cause, en revanche, la loi bancaire stipule qu'une banque n'a pas à se préoccuper de l'origine des fonds qui lui sont confiés, même lorsqu'il s'agit de sommes importantes. La contradiction, de taille, n'a pas l'air d'émouvoir ni le législateur, ni le banquier. Dans ces conditions, comment lutter efficacement contre le blanchiment ?

Or, pour certains policiers, il paraît urgent de compléter l'arsenal de la répression dans les affaires de drogue par une lutte contre le recyclage de l'argent sale. Le gros de la lutte anti-drogue est centré aujourd'hui sur le transport et les saisies mais de nouvelles drogues apparaissent, fabriquées à partir de substances chimiques sur les lieux mêmes de consommation (ecstasy, amphétamines diverses). Les nouveaux trafiquants n'ont plus besoin de marchandises importées, donc plus besoin de transport. S'attaquer au blanchiment est une façon pour la police de s'adapter à la nouvelle donne, d'évoluer parallèlement aux méthodes des trafiquants, afin de ne pas se laisser complètement distancer.

Marie-Agnès Combesque

* Voir "Vendredi" n°29 du 15 septembre 1989.

CARTE PASTEL
UNE CARTE DE FRANCE
QUI S'UTILISE AUSSI A MANHATTAN.

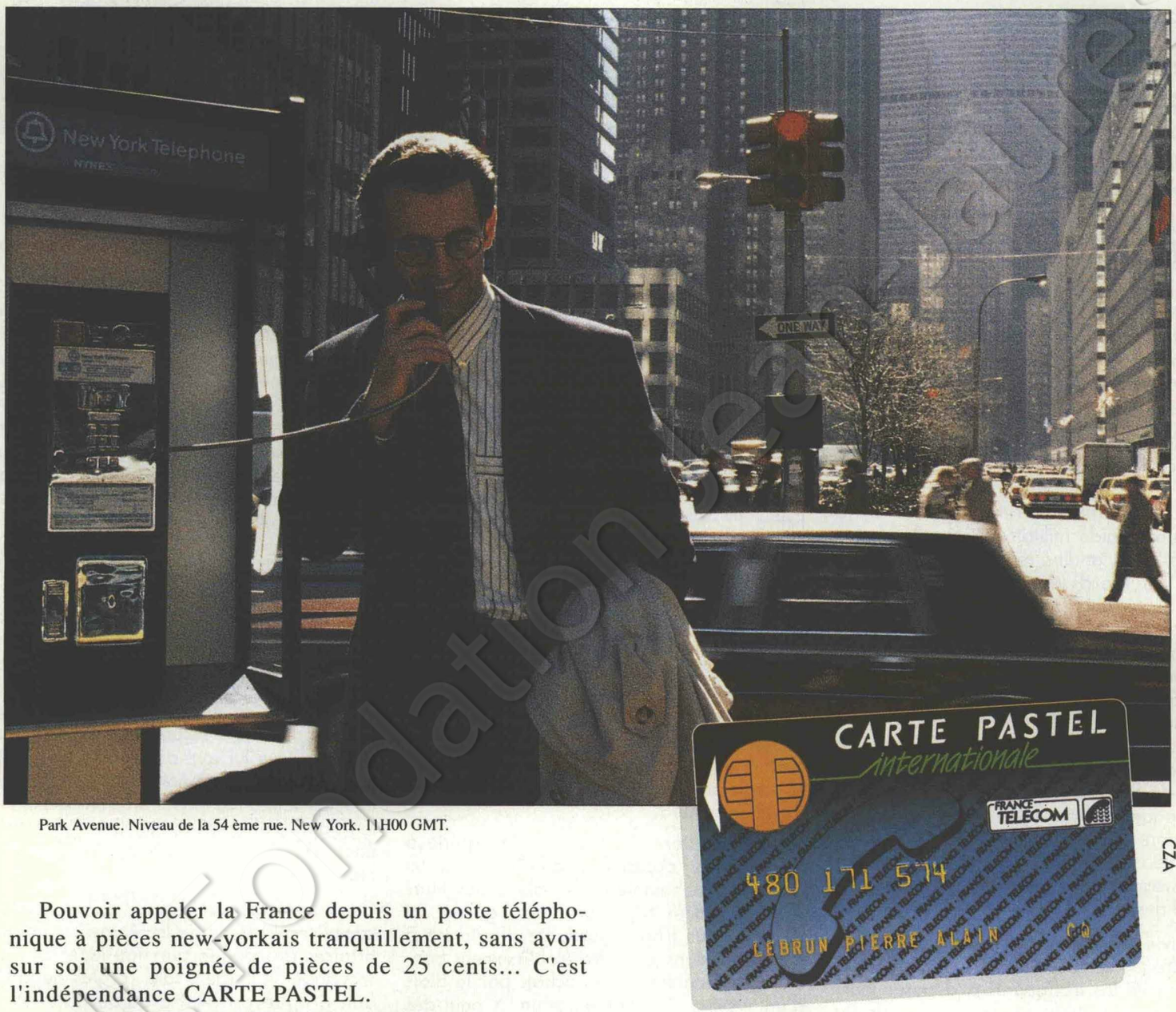

Park Avenue. Niveau de la 54 ème rue. New York. 11H00 GMT.

CZA

Pouvoir appeler la France depuis un poste téléphonique à pièces new-yorkais tranquillement, sans avoir sur soi une poignée de pièces de 25 cents... C'est l'indépendance CARTE PASTEL.

Avec la CARTE PASTEL "Internationale", vous avez l'assurance de toujours pouvoir communiquer de 50 pays étrangers vers la France ou de la France vers le monde entier, depuis tous postes ou cabines, sans vous soucier du paiement puisque le coût de vos communications est porté sur un seul compte téléphonique en France : le vôtre ou celui de votre entreprise.

La CARTE PASTEL existe en 3 options : "Internationale", "Nationale" et "Sélection".

Pour en savoir plus ou la commander, adressez-vous à votre Agence Commerciale FRANCE TELECOM.

CARTE PASTEL : VOTRE PASSEPORT POUR TELEPHONER.

FRANCE TELECOM

Fondation Paul Ricard

36.14 code PS

Record battu pour le minitel "Rose au poing" : 2.500 appels pour la journée du mardi 19, dont 1.000 pour Pierre Mauroy lui-même. C'est le plus gros succès de direct jamais obtenu en politique, puisque, pendant deux heures, 60 à 70 connexions simultanées ont pu être établies.
Plusieurs centaines de questions attendaient le Premier secrétaire, dont une majorité sur les problèmes sociaux et l'organisation du congrès de Rennes.
Chaque mardi, un dialogue sera ainsi organisé, en direct de 18 h

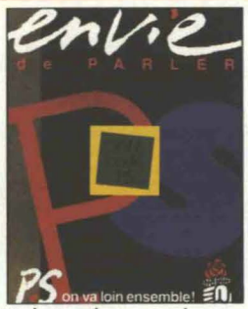

à 20 h. Prochains rendez-vous :
- le 26 septembre, avec Michel Rocard
- le 3 octobre, Lionel Jospin
- le 10 octobre, Louis Mermaz

D'autres services permanents existent sur notre serveur minitel. Tapez 36.14, code PS.

La France et ses entreprises



Colloque organisé autour de trois thèmes :
- l'entreprise dans la France d'aujourd'hui ;
- un nouveau dialogue social ;
- les entreprises françaises face aux députés européens et internationaux.

Interviendront : Roger Fauroux, Jacques Chérèque, José Bidegain, Jean-Marie Bockel, Michel Charzat, Daniel Cholley, Laurent Fabius, Pierre Mauroy et Michel Rocard,.
23 et 24 septembre 1989, hôtel Méridien, 81 boulevard Gouvion-Saint-Cyr 75017 Paris
Renseignements : Tél (1) 45 56 77 00

Femmes PS

Yvette Roudy, député-maire de Lisieux, secrétaire nationale aux Droits des femmes, qui présentera pour la première fois une contribution importante, réunira les femmes socialistes de toutes tendances.
Interviendront successivement : Louis Mermaz, Lionel Jospin, Marie-Noëlle Lienemann, Colette Deforeit (représentant Michel Rocard), Jean Poperen, Laurent Fabius, Geneviève Domenach-Chich.

23 et 24 septembre, maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain 75007 Paris. Tél : (1) 45 56 77 57



Charles Josselin et l'Amoco-Cadiz

Le juge Mc Garr, chargé du dossier Amoco Cadiz au tribunal fédéral de Chicago, a décidé de supprimer les dédommagements (60 millions) accordés aux ostréiculteurs bretons.
Charles Josselin, député, président du conseil général des Côtes-du-Nord réagit.
"It's a long way...
En mars 1978 que les 220 000 tonnes de brut vomies par les soutes éventrées de l'Amoco-Cadiz polluaient les côtes bretonnes.
Les élus des Côtes-du-Nord et du Finistère ont beau avoir pris la mesure du temps et de la complexité des procédures judiciaires américaines, la décision que vient de faire connaître le juge Mc Garr suscite à nouveau stupeur et colère.
Stupeur, parce que vouloir faire passer aujourd'hui l'amputation d'un tiers des indemnités aux victimes pour la correction d'une erreur de calcul, est difficile à admettre.
Colère, parce que la comparaison entre la récente catastrophe de l'Exxon Valdez en Alaska et celle de l'Amoco - il y a plus de 11 ans - jette un jour brutal sur quelques chiffres parlants : Exxon, pour le seul nettoyage des côtes américaines, a déjà dépensé 800 millions de dollars et engagé 600 autres millions, au total, plus de 8 milliards de francs. 8 milliards de francs très lourds au regard des 700 millions de francs qui devraient, selon le juge, couvrir l'ensemble des préjudices reconnus aux parties françaises et dont la compagnie refuse toujours de payer le premier centime.
Il est permis de se demander si, à trop balancer ainsi, le fléau de la très pointilleuse justice américaine ne risque pas de se tordre, à moins que l'objectif inavoué soit de satisfaire la bonne conscience de l'opinion américaine en reconnaissant la responsabilités des pollueurs tout en protégeant les intérêts américains par une minoration des dommages."

8e Festival de l'image du Mans

Photo -expositions, animations, 3e concours national des photographes amateurs-, vidéo -2e concours national du film vidéo de court-métrage-, cinéma -films de court-métrage, projections-débats-.

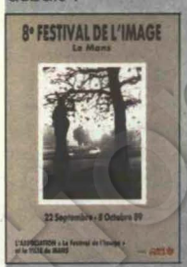

Du 22 septembre au 8 octobre 1989. Salle des expositions, 2, rue Paul Courboulay Le Mans. Tél : 43 47 47 47

"Alliage"

Dans un domaine où les revues de qualité sont rares, en voici une qui est prometteuse.
"Alliage" se veut une revue d'information et de réflexion, de recherche et de création sur les rapports de la science et de la société, sur les enjeux du développement technique. Et se propose d'être un lieu où la culture rencontre la science.



Le n° : 69 F.
En librairie

PETITES ANNONCES

(100 F la ligne)

Ville de Gannat (Allier) recrute pour travail direction du service des Sports et entraînement équipe football MONITEUR D'EDUCATION PHYSIQUE 2e degré titulaire BE 2-Option football
Adresser candidature et CV détaillé à monsieur le maire - Hôtel de ville 03800 Gannat

J.H., 33 ans, sciences politiques, sciences économiques, 7 ans d'expérience auprès d'élus locaux, cherche poste dans un cabinet ou direction de la Communication, sud de la France. **Tél : 92 53 93 86**

Paris-Le Mans en 55 minutes

"Le serpent bleu" à la conquête de l'Ouest
24 septembre 1989 : le TGV Atlantique démarre. Après le succès du TGV Sud-Est (100 millions de voyageurs transportés entre 1981 et 1989), voici le train à grande vitesse de la deuxième génération : argent, bleu et blanc, élégant et aérodynamique, il part à la conquête du sol armoricain à une vitesse de 300 kilomètres/heure. De Paris, il rejoindra Le Mans en 55 minutes, Rennes en 2 h 04, Brest en 3 h 59... en attendant, en 1990, Tours en 1 heure et Bordeaux en 2 h 58.
L'Ouest devient la banlieue parisienne. Vitrine de la technologie française, le TGV atteint ses performances optimales sur les voies spécialement équipées pour lui (280 km de voies nouvelles), mais peut utiliser les lignes classiques. Pour goûter ces parcours garantis tout confort, sans secousses ni vibrations, le voyageur devra s'acquitter, en plus du prix du billet normal, d'un supplément (dit "Résa 300") de 37 à 117 francs en première classe, et de 29 à 77 francs en seconde classe, selon les périodes de départ.



Auvers-sur-Oise célèbre Van Gogh

Auvers-sur-Oise s'apprête à commémorer le centenaire de la mort de Vincent Van Gogh. Sous l'impulsion de son nouveau maire, Jean-Pierre Bequet, la commune se prépare à l'événement.
"Aux limites du Vexin et de la vallée de Montmorency, à trente-cinq kilomètres au nord de Paris, Auvers-sur-Oise longe la rivière sur huit kilomètres. Les peintres aiment Auvers et sa lumière. Y ont travaillé et vécu : Cézanne, Pissarro, précédés de Daubigny, Corot, Daumier, suivis de Boggio, Goeneutte... Parmi ces artistes vint Vincent Van Gogh. Après soixante-dix jours d'une intense créativité, il se suicida un jour de juillet 1890. Il repose près de son frère Théo, dans le cimetière, au milieu des champs de blé. Auvers-sur-Oise est un lieu de pèlerinage pour quiconque veut retrouver des traces de Vincent Van Gogh. Les investissements culturels se multiplient. Le conseil général du Val-d'Oise a acheté et restauré le château de Léry et son parc. L'Institut Van Gogh aménage l'auberge Ravoux, où séjourna Vincent Van Gogh jusqu'à sa mort, pour en faire un espace culturel ambitieux.
Les berges de l'Oise sont aménagées pour retrouver la dimension de promenade et d'agrément. Un parking d'intérêt régional de 250 places va être réalisé prochainement. Des projets hôteliers sont en cours de montage.
Depuis mars 1989, la nouvelle municipalité socialiste entend donner une impulsion au développement de la ville fondé sur un projet culturel et touristique fort. Préserver le site, le revaloriser, telles sont les orientations. L'année 1990 sera l'année Van Gogh. Les visiteurs y découvriront les signes de la mémoire et de la création artistique. L'immortalité de Van Gogh trouvera son expression dans tous les arts : musique, poésie, cinéma, théâtre, danse, sculpture, peinture.
Après l'ouverture au public de la maison Daubigny, puis la réouverture de l'auberge Ravoux, la programmation culturelle débutera par un concert de Mistlav Rostropovitch en l'église d'Auvers. Les expositions situées dans plusieurs lieux d'Auvers permettront la découverte du site au gré des rencontres de la vision vivante des toiles et des sculptures."

Jean-Pierre Bequet

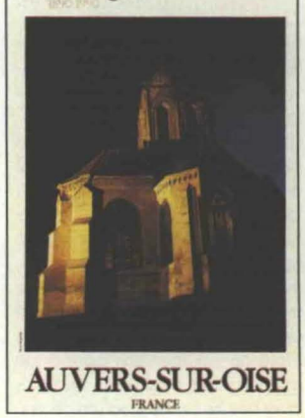

Heu - reux...

Les voies de la Providence sont souvent étranges. Et Georges Clemenceau avait tort de dire que la droite française est la plus bête du monde. Elle est même la plus honnête.
Il aura donc fallu que ce soit un libéro-chabaniste grand teint, président commun d'Antenne 2 / FR 3, qui nomme deux directeurs généraux à la sensibilité de gauche pour que, ainsi, une répartition politique équitable soit réalisée. A l'Assemblée, ni la gauche, ni la droite, également hostiles à la loi, n'avaient prévu qu'elle permettrait cet heureux équilibre.
Aujourd'hui, tout le monde il est content. Non ?



Cecilia Bartoli :
"Airs de Rossini"
Qui dira le bonheur de découvrir une nouvelle voix qui soit une grande voix ? Souvenez-vous de ce nom : Cecilia Bartoli. Une toute jeune femme (vingt-trois ans) et déjà une prima donna.
Cecilia Bartoli a pour elle deux atouts majeurs : le timbre - d'une grande beauté et déjà très personnel- et des moyens importants : amplitude de la voix, justesse, beauté des trilles. Dans ce registre de mezzo-soprano particulièrement exigeant, elle sera demain une des très grandes, au moins... Pour en juger, voici huit airs de Rossini, qui sont une des pierres blanches de cette rentrée.
Decca, CD, 425430, 64'45", env. 125 F.

Anne-Marie Garat :
"Le Monarque égaré"



Un beau roman, très singulier, qui affirme le talent et le tempérament d'écrivain d'Anne-Marie Garat, pour son quatrième livre. C'est un roman de femme, avec une écriture de sève, de sensations et d'énergie vitale.
Le héros, pourtant, en est un homme. Mais Thomas est seul dans une sorte de gynécée, qui fait penser à un essaim. Une tribu dans laquelle il entre peu à peu, avec volupté. D'autant que, métamorphose et symbole, il se transforme physiquement. Il prend de l'ampleur, double et triple de volume sans gagner de poids, simplement en se dilatant. Et grâce à cette mutation, il devient le centre de ce magma féminin, de cet essaim dont il serait la reine. Précisons encore que le monarque est ce gros papillon migrateur de couleur abricot tacheté de blanc. Et que, comme le monarque, Thomas, égaré, repartira peut-être. Sur cette trame, un très beau texte.
Flammarion, 268 p., 85 F.

Emmanuel Hublot :
"Valmy"

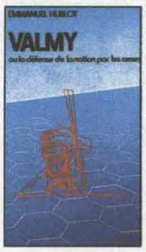

Il y a près de deux cents ans, pour la première fois, des soldats français ont arrêté un envahisseur au cri de "vive la nation !". C'était à Valmy, le 20 septembre 1792.
Pourquoi la portée symbolique de Valmy dépasse-t-elle autant l'épisode militaire seul ? demande Emmanuel Hublot. Parce que tous les soldats de la République étaient exaltés par leur volonté de défendre par les armes la communauté physique et spirituelle que leurs concitoyens avaient décidé de former. Conjonction d'une force matérielle suffisante avec une force morale surpuissante : les données des guerres ont été bouleversées ce jour-là. Pourrait-on comprendre la Révolution sans Valmy, demandait déjà de Gaulle ?
Documentation française, 480 p., 115 F.

Jean Planchais :
"Un Homme du Monde"



Les lecteurs du "Monde" ont lu sa signature pendant plus de quarante ans. Jean Planchais a été de ceux qui ont embarqué, dès le début, avec Hubert Beuve-Méry. Il a connu toute la vie du journal, sa progression et ses tempêtes. Et il raconte.
Bien entendu, les lecteurs du journal liront avec plaisir les portraits, à l'occasion épicés, des grands journalistes de la rue des Italiens. Mais plus intéressant est tout ce qui touche aux grands dossiers politiques de ces quarante années, et à l'articulation des rapports, à ces moments-là, entre le pouvoir et le grand journal du soir.
Calmann-Lévy, 250 p., 98 F.

Bernard Valette : "Anthologie de la littérature française"



Observation qui n'est paradoxale qu'en apparence : les anthologies vieillissent mal. Pour s'en convaincre, il n'est que de se reporter à des ouvrages de ce type,vieux ne serait-ce que de vingt ou trente ans -nos anciens "morceaux choisis"-, et de les comparer à ceux d'aujourd'hui. Bien sûr, on retrouvera dans les uns et les autres des étapes obligées de notre littérature ("Rodrigue, as-tu du cœur ?..." ou "Je fais souvent ce rêve étrange et pénétrant..."). Mais il y a les autres étapes, extraits "choisis" selon la sensibilité du moment, d'une époque. Dans cet ouvrage, sélection des textes, présentation, illustration, viennent en actualisant. Et on ne s'étonne plus, par exemple, de trouver Michel Foucault dans le chapitre consacré au XVIe siècle, à "raison et déraison". Iconographie intéressante.
Nathan-technique, 418 p., 140 F.

Jean-Michel Belorgey :
"La Vraie vie est ailleurs"
C'est Rimbaud qui le disait : "la vraie vie est ailleurs". Là dessus, Jean-Michel Belorgey écrit un livre passionnant sur tous ceux qui, "soit par nostalgie de l'état sauvage, fascination de la royauté ou des noces orientales, désir de gagner les terres des dieux et des sages, ont quitté l'Occident sans idée de retour." Autrement dit, ceux, hier et aujourd'hui, qui ont fait "la route" avec un billet simple.
Qui sont ces transfuges, quelle est leur démarche ? Désarroi, espérance ou transgression ? A travers leurs itinéraires, ceux de Lawrence, René Guénon, Isabelle Eberhardt, Philby et tant d'autres, l'auteur ouvre, avec ceux qui ont su aller jusqu'au bout du voyage, quantité de pistes. Autant d'interrogations et autant d'échos. Autant de cas particuliers qui appartiennent à un comportement social fréquent et très actuel. Que se passerait-il si tout le monde cherchait ailleurs ?

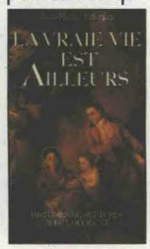

Lattès,
422 p., 150 F.

BLOC-NOTES

Claude Estier

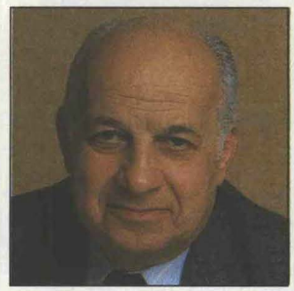

14 septembre
Je ne veux pas la mort de Danièle Gilbert, et sans doute n'était-il pas nécessaire de la laisser une semaine en prison. Mais à quoi pensent ces dizaines de journalistes et de photographes se bousculant pour faire une héroïne de cette animatrice déchue qui, après avoir tâté de la pornographie, a conduit une escroquerie de haut vol dont le rapport représente plusieurs fois le montant de la caution demandée par le juge ?

15 septembre
J'ai dit en son temps mon scepticisme à propos de la loi instituant une présidence commune d'Antenne 2 et de FR 3. Après les nominations annoncées aujourd'hui, et malgré les déclarations énergiques du nouveau PDG, je ne suis toujours pas convaincu que ce soit là une réponse adaptée aux graves problèmes que pose l'avenir du service public de l'audiovisuel. Mais comment laisser passer sans réagir la dénonciation par le porte-parole du RPR de "l'incorrigible volonté d'ingérence du pouvoir socialiste dans les médias" que représenterait la nomination comme directeurs généraux de Jean-Michel Gaillard et de Dominique Alduy ? En voilà un qui a la mémoire courte ! Il a bien entendu "oublié" qu'en 1986, sous le gouvernement Chirac, avaient été nommés PDG d'Antenne 2, Claude Contamine, membre du RPR ; de FR 3, René Han, membre du RPR ; de RFO, Jean-Claude Michaud, membre du RPR, sans oublier, à la tête de Radio-France, Roland Faure, aujourd'hui membre du CSA, désigné par Alain Poher, et qui n'a jamais caché son engagement à droite. C'est peut-être aussi sous l'effet de "l'ingérence du pouvoir socialiste" que parmi tous les candidats à la présidence commune, le CSA a choisi Philippe Guilhaume, c'est-à-dire le seul qui n'était pas engagé à gauche !

16 septembre
En conclusion d'un article fort critique sur le Parti socialiste, Florent Leclercq, dans "L'Express" : "C'est à se demander pourquoi toutes les autres formations envient le PS et en viennent, comme le RPR, à se doter de courants." Peut-être, cher confrère, parce que, comme le disait Churchill de la démocratie, le PS est le plus mauvais des partis... à l'exception de tous les autres !

•

Le président de PSA, Jacques Calvet, reconnaît qu'il a "peut-être été maladroit" dans ses déclarations à Antenne 2, qui ont mis le feu aux poudres chez les ouvriers de Peugeot à Mulhouse et à Sochaux. Je ne connais pas M. Calvet et je n'ai pas de raisons de douter de sa sincérité quand il affirme sa volonté d'assurer l'avenir de "son" personnel. Mais il ne se rend pas compte que le langage paternaliste qu'il tient a fait son temps et que son appel à la "solidarité" a peu de chances d'être entendu, à partir du moment où il refuse le dialogue. Sans doute faut-il faire face à la concurrence japonaise, mais les ouvriers de Peugeot, comme les autres, d'ailleurs, n'ont que faire du modèle japonais. On ne peut à la fois vanter la progression de la productivité et des investissements du groupe PSA, le fait qu'il ait réalisé en 1988 près de 9 milliards de bénéfices, et refuser en même temps toute amélioration des salaires à ceux qui estiment à juste titre être pour quelque chose dans cette situation florissante. M. Calvet craint que tout cela soit compromis. Le meilleur moyen qu'il n'en soit pas ainsi est d'accepter de négocier.

17 septembre
Devant le 140 de la rue de Rennes, François Mitterrand et Jacques Chirac se retrouvent pour commémorer l'attentat qui fit, il y a trois ans, sept morts et une cinquantaine de blessés. Une occasion de penser aux victimes innocentes, mais aussi de constater que le terrorisme aveugle semble avoir renoncé à prendre Paris pour cible.

DEBATTONS

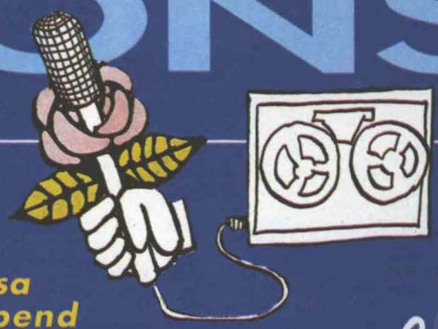

"Au travail, camarades", lançait Pierre Mauroy dans sa lettre aux militants ("Vendredi" du 30 juin 1989). "Que personne ne retienne sa parole ni sa plume ! De nous dépend l'avenir de nos idées."
Aujourd'hui, le Premier secrétaire doit être heureux. Plusieurs centaines de militants et de sympathisants ont déjà pris leur plume. Jusqu'au congrès de Rennes (du 15 au 18 mars 1990), nous consacrerons le plus de place possible à ce courrier, à cette réflexion. A chacun de s'en inspirer.

Vendredi

"Non ! Arrêtez avec tous ces courants qui seront bientôt aussi nombreux que les militants. Je ne m'y retrouve pas. J'écoute les uns et les autres, et certains discours m'intéressent. Les actes viennent - ou ne viennent pas-, ensuite.
On nous dit : la situation est différente de celle de 1981. Mais en 1981, quel enthousiasme dans les premières mesures prises par le gouvernement : impôt sur les grandes fortunes, SMIC fortement réévalué, suppression de la peine de mort ! Aujourd'hui, il faut "gérer" un possible retour de la crise, le SMIC augmente de façon dérisoire, et les salaires ne seront bientôt plus suffisants pour payer les cotisations au PS !"
Lyne Mayet (85)

"Qu'est-ce que le socialisme ? Pourquoi vouloir changer la société ?
A mon avis, ce doit être un comportement de tous les jours, c'est vouloir le bien de tous en respectant la liberté de chacun, c'est lutter contre toutes les inégalités qu'elles proviennent de la nature ou des hommes, c'est mériter le respect des autres, c'est être ferme dans ses convictions et vouloir les défendre sans partialité, c'est convaincre en toute sincérité.
Il ne s'agit pas d'être un modèle mais d'agir à tout instant en fonction de ce que l'on estime être la meilleure formule pouvant valoriser l'homme et sa vie."
Louis Leclerc (17)

"Nous sommes las : des personnages providentiels, des ministrables, des présidents en herbe, des carriéristes
Le Parti mérite mieux que ces jeux de salon. Sans le Parti, les adhérents, les militants, ne seraient rien. Sont-ils simplement à côté de la plaque ? Alors que les autres se taisent et travaillent dans l'intérêt général !"
Raymond Guienne (68)

"J'ai reçu comme chacun de vous, à la fin du mois de juin, la lettre de Pierre Mauroy "Que personne ne retienne sa parole ou sa plume", "que la réflexion des socialistes brise le carcan des courants à clientèle". Comme vous tous j'ai pensé : "à nous de réfléchir, de nous prononcer, de nous engager... Nous, c'est-à-dire la base de la base.
Et puis, comme vous, j'ai ouvert les journaux... Journaux pleins de débats internes au PS : courant A' contre B' ou Z. L'éléphant J s'associera-t-il à F, M ou J ? Quid du mammouth R ?
Les troupeaux de pachydermes recrutent. Mais où donc ? A la base ? Plaisanterie.... Ils recrutent parmi ceux qui auront le pouvoir de les élire. Et nous n'en serons pas car, dès la rentrée, les textes seront prêts, les accords conclus, la politique des prochaines années élaborée et nous aurons pour notre part à nous soumettre ou à nous démettre. Bien sûr, une ou deux réunions de section se tiendront sur le choix des textes. Un vote aura même lieu. Qui me convaincra de son importance ?"
Olivier Brisson (92)

"La faillite des politiques de droite a permis à F. Mitterrand de devenir en 1981 président de la République. Ce fut un immense espoir. L'incapacité de la droite à proposer des solutions à la majorité des Français qui a peur du chômage et qui rejette les inégalités a permis la réélection de 1988. En revanche, pas de plébiscite lors des autres élections, preuve que ces Français attendent des améliorations significatives et le que Parti socialiste se doit d'être une force de propositions gardant son idéologie quelque soit le gouvernement en place."
Maxime Moulinier(33)

"La justice sociale nous oblige (ardente obligation) à accorder une priorité à la lutte contre le chômage immédiat qui désespère les hommes et le chômage futur, induit, hélas, par les faiblesses de notre système éducatif, qui désespère la jeunesse. Seule, la gauche semble en mesure de combattre ce fléau. Tout le reste est secondaire. Il faut le faire comprendre au pays. Je n'ose pas dire au Parti.
Je pense aussi que l'immense richesse que représente la diversité des adhérents n'est pas exploitée. Hormis ceux que tout prédestine aux postes de commandes du gouvernement, du Parti et des différentes collectivités locales, avec une tendance évidente et naturelle au cumul, il existe, ce que j'appelerais la société civile socialiste dont l'expérience professionnelle et militante n'est pas exploitée. Il n'existe pas de structure où les militants puissent émettre un avis à la fois socialiste et professionnel."
Daniel Macarez (59)

"J'ai cru adhérer au Parti de l'amitié, de l'égalité. J'ai trouvé l'agressivité, la suspicion, les réactions épidermiques, la haine souvent. Obligé d'opter, je suis rocardien par impossibilité de n'être... que socialiste. Qu'il soit rendu hommage aux artisans d'Epinay, à François Mitterrand, pour ce tour de force ayant abouti à la fondation du grand Parti. Des syndicalistes, des gauchistes, des chrétiens, des communistes réunis autour d'une grande idée de justice sociale, d'égalité, de lutte contre la pauvreté, oui. Mais que cette grande idée devienne l'enjeu de combats corporatistes, syndicalistes, gauchistes, chrétiens ou communistes non ! C'est insupportable.
A cause de la vanité des hommes, le PS glisse, de plus en plus vite, et les média l'y aident, vers le parti de la division. Division entre les courants et entre "apparatchiks" du haut et masses militantes et sympathisantes du bas. Qui d'entre vous, dirigeants, élus, applique cette règle si juste de Beuve-Méry : "Il ne faut pas laisser nos moyens de vivre compromettre nos raisons de vivre" ?
J'ajouterai une vérité : personne ne détient la vérité. La vérité est. Elle se constate, elle ne s'invente pas. Les malheurs du monde sont toujours venus de ce que les individus pensaient la connaître et l'imposer aux autres. L'humilité est une grande vertu."
Jean-Claude Hulin (91)

"Pour l'avenir du Parti, il est indispensable d'en finir avec cette espèce de crise d'identité qui sème le trouble dans les esprits.
Il n'y a qu'une alternative. Ou bien il n'y a pas d'autre politique possible, ce que je n'ose pas imaginer, et alors, il faut le dire clairement, et chacun pourra rentrer chez soi. Ou bien, dans le Parti, il y a plusieurs façons de voir les choses et ce sont les militants qui doivent choisir le projet qui correspond le mieux à "leur parti".
Je suis de ceux qui pensent que le Parti socialiste doit retrouver son identité et un projet qui mette en correspondance ses valeurs et ses actes.
Il ne serait pas honnête, comme certains tentent actuellement de le faire, de transformer le Parti socialiste en Parti social démocrate, surtout vis-à-vis des adhérents, qui ont rejoint le Parti sur d'autres bases et d'autres perspectives.
Il me paraît donc indispensable que le Parti réaffirme sans ambiguïté son "ancrage à gauche" et la fidélité aux valeurs qui ont toujours été les siennes, en bref, que le Parti a toujours pour but de changer la vie."
Philippe Gorriquer (59)

Que personne ne retienne sa plume

© Fondation Jean Jaurès

Vendredi

Bulletin d'abonnement
à renvoyer à
Vendredi - 10, rue de Solferino - 75007 Paris

Nom .....Prénom .....
Adresse : N°.....Bât/Esc : .....
Rue :.....
Commune.....
Code Postal |_|_|_|_|_| Bureau distributeur .....

Ci-joint paiement par : ❑ Chèque bancaire (à l'ordre de Vendredi)
❑ Mandat poste (à l'ordre de Vendredi) ❑ CCP n°15-221-55 X
❑ Carte de crédit..... n° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

|___| abonnements à 200F =..... |___| abonnements de soutien à 500F =.....

Soit au total :.....F

DES HOMMES
au service du Verre

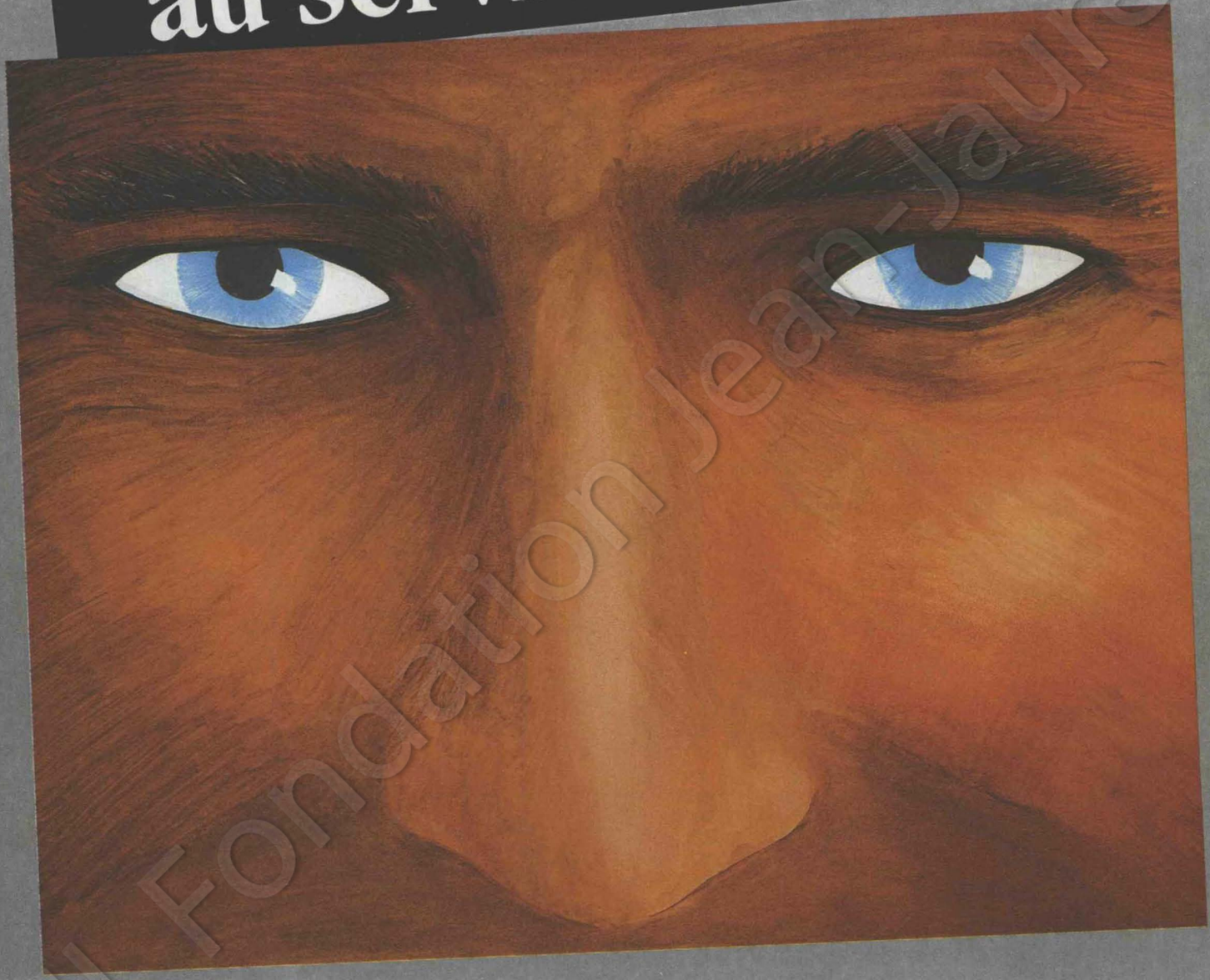

Ce regard d'homme sur **DES HOMMES**, c'est le regard de la V.O.A. sur des partenaires avec qui elle se sent profondément associée.
Parce qu'elle sait que sa réussite dépend de celle de ses clients, la V.O.A. met à leur **SERVICE** la qualité d'une vraie disponibilité et la confiance d'un vrai regard humain.
A l'écoute des besoins les plus spécifiques, la V.O.A. offre son dynamisme, son professionnalisme, et partage avec ses clients la même passion, celle **DU VERRE**.

Verrerie Ouvrière d'Albi
Rue François-Arago
Z.I. Albi Saint-Juéry
B.P. n°91
81003 Albi Cedex
Tél.: 63 45 07 70
Télex: 530 657 F

VOA

Col. Fondation Jean-Jaurès